



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1722

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Exercice 2010 - Décisions modificatives n° 2 - Tous budgets

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

**Rapporteur** : Monsieur Darne

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoïn (pouvoir à M. Barthelémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagonne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Broliquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

**Séance publique du 20 septembre 2010****Délibération n° 2010-1722**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Exercice 2010 - Décisions modificatives n° 2 - Tous budgets**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 1 septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est proposé au Conseil diverses propositions de modifications de crédits ouverts par nature et par chapitre, pour l'année 2010.

Les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres augmentent ou réduisent, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses.

Conformément à l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14, la présentation respecte la forme de la maquette budgétaire réglementaire.

**I - Budget principal - section d'investissement**

Les décisions modificatives présentées prévoient l'ajustement de prévisions de dépenses, en mouvement réel, par transferts de crédits disponibles, pour la somme totale de 826 728 €.

Il s'agit d'assurer la prise en charge des frais engagés dans le cadre de cinq mandats de travaux confiés à la Communauté urbaine (chapitre 458). Ces propositions s'équilibrent entre elles ; la prévision budgétaire est inchangée et s'établit à 729,710 M€ pour cette section.

**II - Budget annexe des eaux - section d'investissement**

Les actions 2010 arrêtées pour les programmes des opérations globalisées sont pleinement engagées. Les dépenses relatives au renouvellement et à l'extension des réseaux, à la sécurisation de la ressource (pose de clapets anti retour et remplacement des branchements en plomb) supposent une augmentation de 5,980 M€ des crédits de paiement votés au budget primitif et aujourd'hui insuffisants (chapitre 23 - Immobilisations en cours).

La TVA à récupérer auprès des fermiers pour 0,980 M€ constitue une inscription nouvelle de recettes en mouvement réel (chapitre 27 - Autres immobilisations financières). Elle est complétée par des écritures pour ordre, équilibrées en dépenses et en recettes pour le même montant (chapitre 041 - Opérations patrimoniales).

Pour financer ces travaux, il est proposé d'augmenter de 5 M€ le programme d'emprunt qui s'établirait à 7,625 M€ (chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés).

Des produits en provenance du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) sont également à récupérer sur des dépenses éligibles dans ce budget. Le produit attendu de 7 368 € est à constater au chapitre 10 "Dotations, fonds et réserves". La contrepartie de cette recette nouvelle est affectée à la ligne de sûreté budgétaire (chapitre 020).

L'ensemble de ces propositions augmente la prévision de 6,967 M€ et porte à 33,982 M€ le montant du budget pour cette section.

### III - Budget annexe de l'assainissement - section d'investissement

Comme pour le budget annexe des eaux, les opérations de la programmation sont en phase d'exécution. Les chantiers des stations de la Feyssine à Villeurbanne, de Saint Fons et de Neuville sur Saône Fleurieu sur Saône sont générateurs de mandatements importants sur l'exercice, tout comme la réalisation des programmes globalisés avec, notamment, la restructuration et l'extension du réseau. La prise en charge des travaux de branchements, suite aux demandes formulées par des particuliers au cours du premier semestre, doit également être assurée.

Le besoin de crédit de paiement constitutif de l'exécution du programme pluriannuel d'investissements est estimé à 15 M€. L'inscription supplémentaire de dépenses concerne le chapitre 23 "Immobilisation en cours" et est rendue possible par une augmentation simultanée du programme d'emprunt qui représente 56,830 M€ après le vote de cette décision modificative.

Pour cette section, le montant du budget s'établit à 135,833 M€ ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

#### DELIBERE

**Décide** la mise à jour, par décision modificative n° 2, des prévisions budgétaires par chapitre, selon les états annexés à la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.**